

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00330 Numéro SIREN : 528 521 974 Nom ou dénomination : A.M.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt 17413

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Désignation de l'entreprise		SARL A.M.C.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		3 rue FERRIE 95300 ENNERY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 8 5 2 1 9 7 4 0 0 0 3 0					
		TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTAISE		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CK		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	150	AG	50	100
		Fonds commercial (1)	AH	75 237	AI		75 237
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	286 058	AS	174 516	111 541
		Autres immobilisations corporelles	AT	33 546	AU	10 590	22 956
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	48	CV		48
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 976	BI		3 976
	TOTAL (II)		BJ	399 016	BK	185 156	213 859
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	130 870	BM		130 870
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 408	BY		5 408
		Autres créances (3)	BZ	23 362	CA		23 362
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	19 285	CG		19 285	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	178 927	CK		178 927	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	577 943	1A	185 156	392 786	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL A . M . C .		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000 ...)			DA	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	22 566	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(18 825)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	84 140	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	150 947	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	90 312	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	55 330	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 191	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 865	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	308 646		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	392 786		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	190 021
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	32 321	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.M.C.						Néant ☐ *			
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD	359 802	FE		FF	359 802	
		services *	FG	2 951	FH		FI	2 951	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	362 753	FK		FL	362 753	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	956	
	Autres produits (1) (11)						FQ	58	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	363 768	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	192 037	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	17 913	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	89 184	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 477	
	Salaires et traitements*						FY	12 390	
	Charges sociales (10)						FZ	4 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	52 651	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	4 454	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	374 448	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(10 679)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 355	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	6 355	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(6 354)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(17 034)	

Désignation de l'entreprise SARL A.M.C.				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 044		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 044		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 791		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 043		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 835		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 791)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	367 813		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	386 639		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(18 825)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	6 570	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	956	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				1 762			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 029			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				1 043			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					4 044		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.M.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 392 787 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 826 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 536 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	75 237			75 237
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		150		150
Immobilisations incorporelles	75 237	150		75 387
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	268 432	25 735	8 108	286 058
- Installations générales, agencements aménagements divers	621			621
- Matériel de transport	31 873	186	4 900	27 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 888	2 880		5 768
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	303 813	28 800	13 008	319 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	48			48
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 251	3 375	1 650	3 976
Immobilisations financières	2 299	3 375	1 650	4 024
ACTIF IMMOBILISE	381 349	32 325	14 658	399 016

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	150	28 800	3 375	32 325
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	150	28 800	3 375	32 325
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 008	1 650	14 658
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 008	1 650	14 658

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	75 237
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	75 237

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		50		50
Immobilisations incorporelles		50		50
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	136 216	45 366	7 065	174 517
- Installations générales, agencements aménagements divers	157	124		281
- Matériel de transport	7 000	5 823	4 900	7 923
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 097	1 289		2 386
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 470	52 602	11 965	185 107
ACTIF IMMOBILISE	144 470	52 652	11 965	185 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 32 748 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 976		3 976
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 409	5 409	
Autres	23 363	23 363	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	32 748	28 772	3 976
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	15 546
Total	15 546

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 800,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	40,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	800,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 308 646 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	32 322	32 322		
- à plus de 1 an à l'origine	118 625			118 625
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 330	55 330		
Dettes fiscales et sociales	5 191	5 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	97 178	97 178		
Produits constatés d'avance				
Total	308 646	190 021		118 625
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 564			
(**) Dont envers les associés	90 313			

Charges à payer

	Montant
Taxe d'apprentissage CAP	100
Formation continue CAP	81
Clients - RRR à accorder	227
Total	408

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.M.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 3 rue Ferrie
95300 ENNERY
528521974 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -18 825,66 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -18 825,66 euros

Report à nouveau antérieur : 22 566,19 euros

Au compte "report à nouveau" -18 825,66 euros
S'élevant ainsi à 3 740,53 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A.M.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 3 rue Ferrie
95300 ENNERY
528521974 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

L'an 2018,

Le 29 juin,

A 14 heures,

Les associés de la société A.M.C., société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros, divisé en 100 parts de 800 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 3 rue Ferrie 95300 ENNERY, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Marc HEBEL, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Aurélien HEBEL, titulaire de 99 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Aurélien HEBEL, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -18 825,66 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -18 825,66 euros

Report à nouveau antérieur : 22 566,19 euros

Au compte "report à nouveau" -18 825,66 euros
S'élevant ainsi à 3 740,53 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

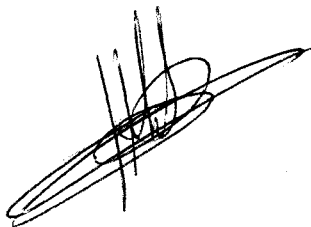
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

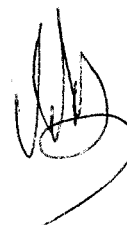
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Aurélien HEBEL

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Marc HEBEL

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

A.M.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 3 rue Ferrie
95300 ENNERY
528521974 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Augmentation du chiffre d'affaires mais baisse du résultat..

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Augmentation du chiffre d'affaires et du résultat.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 362 753 euros contre 334 282 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,51%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 016 euros contre 3 162 euros pour l'exercice précédent,

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 209 951 euros contre 102 644 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 89 184 euros contre 155 555 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 477 euros contre 2363 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 12 391 euros contre 31 857 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -61,10%.

Le montant des charges sociales s'élève à 4 339 euros contre 11 447 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -62,09%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 2 pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 52 652 euros contre 55 687 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres charges s'élève à 4 455 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 374 449 euros contre 355 646 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,28%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -10 680 euros contre -21 364 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,01%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -6 355 euros (0 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -17 035 euros contre 3 908 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -535,89%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -1 791 euros contre 99 041 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul contre 702 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par une perte de -18 825,66 euros contre un bénéfice de 4 682,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -502,08%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 392 787 euros contre 467 869 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -18 825,66 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-18 825,66 euros
Report à nouveau antérieur :	22 566,19 euros
Au compte "report à nouveau"	-18 825,66 euros
S'élevant ainsi à 3 740,53 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 84 140,53 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à ENNERY
Le 15 juin 2018

Aurélien HEBEL
Gérant

